

Rappel des dispositions de l'article L. 243-5 du code des juridictions financières :

...

Les destinataires du rapport d'observations disposent d'un délai d'un mois pour adresser au greffe de la chambre régionale des comptes une réponse écrite. Dès lors qu'elles ont été adressées dans le délai précité, ces réponses sont jointes au rapport. Elles engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

...

## Réponse de M. Bazille



**T** SYNDICAT MIXTE  
TRANSMANCHE

Rouen, le 14 NOV. 2022

M. Christian MICHAUT  
Conseiller Maître à la Cour des Comptes  
21, rue Bouquet  
CS 11110  
76174 ROUEN cedex

Vos Réf. : DGR – 2022 - 1306

Nos Réf. : SMPAT.2022.34.AD

P.J. : extrait compte de gestion 2014

OBJET : Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT) – Exercices 2014-2020  
Réponses au rapport d'observations provisoires sur les comptes et la gestion du SMPAT

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, par courrier du 10 octobre 2022, le rapport d'observations définitives relatif à la gestion du SMPAT pour les exercices 2014 à 2020.

Je prends acte des observations et recommandations de la Chambre et veillerai à leur prise en considération par mes services et les différents acteurs concernés.

À toutes fins utiles, je me permets de vous faire part d'une erreur matérielle au sein du tableau n°21 « SMPAT – Charge d'intérêts et annuité en capital », page 31, du rapport définitif.

Comme indiqué dans mon courrier de réponse du 23 mai dernier (p.21, point 32), le montant des charges d'intérêts des emprunts versé en 2014 était de 5 774 526 € et non de 4 382 082 € (voir extrait du compte de gestion 2014 ci-joint).

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Syndicat Mixte  
de Promotion de l'Activité Transmanche,

076090  
P. DEP SEINE-MARITIME



30001 - SMPAT EXPLOITATION  
COMPTES DE RESULTAT 2014

Exercice 2014

I-4

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Charges sociales		
Déductions amortissements des Immo	2 545 655,00	2 545 655,00
Déductions aux dépréciations des Immo		
Dot aux dépréci sur actif circulants		
Dot aux prov pour liques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	2 262 232,15	2 908 659,76
I-RESULTAT D'EXPLOITATION(-)/I	20 609 211,25	19 836 887,21
PRODUITS COURRANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'étr		
Autres intérêts et produits assimilés	2 392 444,31	4 023 878,11
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Taxes de change		
Produit net sur cessions de VMP	1 392 444,31	4 023 878,11
TOTAL III		
CHARGES COURRANTS FINANCIERS		
Dot, amort, dépréci et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	5 274 525,91	5 836 185,43
Dot aux dépréciations		
Dot aux prov pour liques et charges		